



moûl'info

bulletin municipal d'information

Le mot du Maire



L'année 2014 débute dans un environnement strictement identique à celui de l'année précédente : rigueur économique et raréfaction des financements publics. Dans

un tel contexte, je suis convaincue que notre principal atout pour maintenir dans notre ville une dynamique de développement et de cohésion sociale, ce sont les valeurs que nous ont léguées nos Anciens : le sens de la Famille, la Solidarité et l'Engagement. Je formule donc le vœu pour cette année 2014, que ces valeurs guident chacun de vous au quotidien dans tous ses actes.

Notre deuxième atout majeur pour assurer le développement de notre ville, c'est notre appartenance à la Communauté d'Agglomération du Nord-Est Grande-Terre depuis le 1er janvier de cette année. Nous étions une collectivité de quelques 23 000 habitants. Nous voilà au coeur d'une communauté de 58 000 foyers. A nouvelle échelle, nouvelle dynamique, nouvelles opportunités. A nous de savoir les saisir !

Je vous souhaite à vous et à tout ceux qui vous sont chers, mes vœux de santé, de bonheur, de réussite. Fos !...



**Votre Député-Maire,
Gabrielle Louis-Carabin**

SOCIETE

NOTRE VILLE A UN NOUVEAU CONSEIL DES SAGES



PAGE 2

CARNAVAL

AVAN VAN, MAS MOUL MASSIF, EXPLOSION V, KONTGOUT : AMBASSADEURS DU MOULE !

PAGE 4



SOCIETE

NOTRE VILLE A UN NOUVEAU CONSEIL DES SAGES



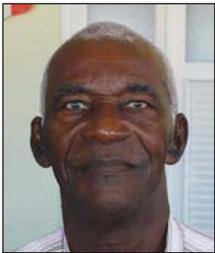
Mme LAMBERT Virgina
L'Autre-Bord



Mme DUNOYER Lydie
Guenette



Mme N'DIAYE Ghislaine
Morel



M. BENIN Hubert
La Mineure



Mme MATIGNON Olga
Rousseau



Mme LOUVIERES France-Lise
L'Oranger



Mme GAILLU/LAGUERRE
Hélène - Saint-Guillaume



Mme JUSTINE Michelle
Sergent



M. ADOLPHE Félix
La Baie



Mme DAHOMAIS Thérésia
Levasseur



M. NOYON Pierre-Luce
Méthuvier



M. MOUNSAMY Christophe
Boisvin



M. MARIETTE Mathieu
Champ Grillé 1



Mme MACHECLER Augustine
Barthel



Mme BUFFON CHEVROTTEE Liliane
Bld Rougé



Mme FERAND Jeanina
Lemercier



M. RAMANAIDOU Joseph
Letaye



Mme GASPARD Juliette
Lemercier



Mme MERION Nicole
Pavé



M. SERMANSON Gontran
Sergent



M. TECHENEV Sulpice
Sainte-Marguerite

Le nouveau Conseil des Sages de notre ville a été officiellement installé le 14 décembre dernier. Il est composé de 21 membres qui représentent l'ensemble du territoire du Moule. Il succède à un premier Conseil des 7 Sages qui avait été créé en 1997.

Au cours de la cérémonie d'installation qui s'est déroulée dans la salle du conseil municipal, en présence de plusieurs élus et de responsables du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), chaque nouveau Sage a reçu la charte du conseil qui fixe le cadre dans lequel nos aînés vont désormais travailler. Rappelons, notamment, que le Conseil des Sages doit permettre au Maire et son Conseil Municipal de bénéficier de l'expérience de la sagesse et de la disponibilité des Aînés de la Ville. Les Conseillers sont des porte-paroles qui communiquent les besoins, les vœux des personnes âgées, de la population de la Cité, aux autorités compétentes.

Au cours de la cérémonie, plusieurs membres du Conseil des Sages ont d'ailleurs pris la parole pour dire combien ils étaient fiers d'avoir été sollicités pour devenir membres du Conseil des Sages de la Ville du Moule mais aussi l'importance que revêtait la mission qui leur était confiée. Ils ont souligné par exemple, la lourde responsabilité qui était désormais la leur dans leur vie quotidienne pour mériter ce titre de « Sage » et lui faire honneur.



SOCIÉTÉ LES 16ÈMES RENCONTRES GÉRONTOLOGIQUES ONT TENU LEURS PROMESSES



Les 16èmes Rencontres Gérontologiques du Moule se sont tenues du 11 au 14 novembre dernier sur plusieurs sites de la ville. Elles ont permis de valoriser nos aînés mais aussi de réfléchir à une meilleure prise en compte de leurs réalités quotidiennes. Parmi les nombreuses innovations de cette seizième édition, il faut noter en particulier la visite du futur EHPAD de Gardel, d'une capacité d'accueil de 84 lits qui permettra de renforcer sensiblement l'offre d'hébergement pour les personnes âgées au Moule. Il devrait ouvrir ses portes cette année. A noter également parmi les innovation, la tenue d'un village sportif qui s'est tenue durant toute une journée dans le parc archéologique de Morel. Il a permis d'apporter de nombreux conseils, et mêmes des soins gratuits, aux nombreux aînés qui s'y sont rendus.



L'espace d'expression de la minorité du Conseil Municipal



Madame, Monsieur,

Bonne Année,

Que 2014 soit belle pour chacun de vous et que votre Bonheur rejaillisse sur ceux que vous aimez.

Je veux utiliser mon droit d'expression de la minorité pour vous sensibiliser sur l'esprit de la démocratie dans nos institutions et singulièrement au conseil municipal. La politique pour qu'elle soit à la portée des citoyens et de tous les peuples du monde, qu'elle soit reconnue nécessaire à toute société, doit être composée d'une majorité et d'une opposition.

Rappelons tout de même que : la politique n'est pas une science exacte mais une science noble.

La noblesse de notre mission, même si l'exactitude de sa science n'est pas prouvée, se trouve dans les choix politiques que nous faisons pour le bien du plus grand nombre. C'est la condition sine qua non pour amener la population à se prendre en charge et aux plus jeunes, censés assurer une continuité, à voir un intérêt dans les fonctions politiques vers lesquelles ils pourraient se tourner. Ce n'est, certes pas, en cherchant à avoir l'unanimité dans nos instances que notre politique sera plus belle et plus efficace. Avoir l'unanimité c'est instaurer une dictature qui permettrait, à terme, toutes les déviances maladroites contre les intérêts des citoyens pouvant déboucher sur une explosion populaire regrettable. Conseiller municipal depuis 2001, je me bats à faire respecter l'opposition qui rend réaliste la politique dans notre communauté. Ma démarche pour une opposition constructive, pas une opposition systématique comme cela se fait trop souvent ici et ailleurs, est menée sans aucun a priori ni contre quiconque. Mon souhait pour terminer, ce serait que nous soyons tous des démocrates de plein exercice et pas de façade afin montrer la voie à ceux qui veulent bien comprendre le monde politique. Cela nous grandirait.

En utilisant très modestement les écrits d'un grand homme, je dirai simplement : je suis le porteur de voix des sans voix (Aimé Césaire).

Christian Couchy
Conseiller municipal Socialiste
janvier 2014

Ils nous ont quittés entre le 31 mai 2013 et le 04 janvier 2014

ABDOUL Louise, Vve SINAPAH	CÉSAIRE Pierre CHELLIN Pierre	DUCELIER Edmée DUCELIER Savinien	GUICHERON Séraphine, épouse JOSEPH-PARFAITE	Vve OLAX MITEL Tristane	RAMANAÏDOU Estellia, Vve PAYGAMBAR	TELL Berthe Vve LENOX TORTONE Benoit
ADÉKALOM Clotilde, Vve ABDOUL	CHONCHON Stylise Gamine Vve COUCHI	DULAC François DUNCAN Francelise	HARKOU Gratien HOURLIER Clotaire	Vve JULES-GASTON MONDOR Oculia	RAMAYE Patrick REINE Agnan	VALVERDE Paterne VANDANE Joseph
ALEXANDRE Guimert ALPHONSO Etienne	CHRISTINE André CHRISTINE Lucienne	EDINVAL Philippe ETILOPY Guy	JAMETAL Emilien JEAN Félicité	Vve PHÉRON NANCY André	épouse NAMPRI RENAISON Pâquerette	VIRALDE Hippolyte ZELINE Henri
ANDOLFO Jeanne ANNICETTE-MARIANO Charlerine	CIGAR Roland, CLOTILDE Huguette	FABRIANO Ghislaine épouse VIARDOT	JEAN Hector JÉROLON Philise	Vve CANDY NÉGOCE Julienne,	SAINT-SAUVÉUR Colette, Vve DOUALOT	DESBOIS Etienne Jeanne MENANDEZ-SANCHEZ Joseph
ANTOINE Marie Françoise ARGELIER Félicie, Vve TANNÉGUY	COMAN Nicolas, DAUFOUR-JALENTIN Lucienne Vve DAMECENE-	FINOT Claire Vve GUIZONNE FLACOU Guy	LOUISERRE Arlette Vve GAIROUARD MAGEN Pierre	épouse AMINCOURT NOGLOTTE Maxime OBIDOL Mélanie	SALYÈRES Marcienne Vve CÉLY	LOUIS Erick LOYSON Cyrille THURAM-ULIEN Jean-Claude
BÉLAIR Germain BÉNUFFÉ Maxime	GALPIN DE OLIVEIRA ALVES Luna	FLORAN Théodose FONLEBECK Saint-Clair	MAKAÏA Marc MARIE-GABRIELLE Jacques	Vve VIOMESNIL OXYBEL Marc	SALYÈRES Marthe, Vve AJINÇA	COUCHY Charlotte Vve MARCELIN
BERVILLE Abel BESSARION Augustin	DE OLIVEIRA ALVES Perla DEBIEPPE Félicien	FULBERT Arlex GABRIEL Frantz	MARIGNALE Georgette MARVILLE Michaël	PASSAVE Ariane épouse LAMBERT	SIDICINA Gabriel SOLVAR Léon	SUENON-NESTAR Moïse RANGUIN Wilfrid
BOLMIN Henriette, BONIL Marie Aimée	DEGRAGE Olympe DENYS Joachim	GERMON Pulchérie GLAUDE Max	MATHURINE Léonine MATIGNON Lauzèa	PERRETTE Angèle PERRETTE Antonin	SOREL Jean SUARÈS Florence,	OIJAGIR Alexandre GOUSSET Ernest
BOUCHER Suzan, BROCHANT Nicolette, Vve MÉZENEC	DESIREE Philippe DESLANCES Gérard	GOKOUL Joseph GOLABKAN Maximilienne	MATOU Célestine Vve CHANDLER	PERRETTE Antonine Vve MAZANIELLO	épouse PASSÉ-COUTRIN SYLVESTRE Philippe	SUEANRD Françoise
CASSIBY Saint-Phor	DESSOUT Emile DUCELIER Clotilde, épouse NIPHON	Vve GOBARDHAM GRACIAN Marie Vve SALYÈRES	MAZANIELLO Honorine, Vve COUCHY MAZANIELLO Raymonde,	PIOCHE Apollinaire PRAXO Yvan RAMANAÏDOU Emmanuel	TALMASSON Placide TAVARS Hégésippe	

Vivre au Moule

4

CARNAVAL

AVAN VAN, MAS MOUL MASSIF, EXPLOSION V, KONGOUT : AMBASSADEURS «OFFICIELS» DU MOULE POUR LES MOIS À VENIR



Les fêtes de fin d'année sont à peine terminées que nous voilà déjà plongés dans la déferlante du carnaval. Pour apporter notre contribution à cet événement, nous avons décidé de publier sur cette page les palmarès obtenus au cours de la dernière décennie par les différents groupes carnavalesques du Moule qui participent aux nombreux concours organisés chaque année. Nous nous sommes alors aperçus qu'il aurait fallu bien plus qu'une page ! C'est bien la preuve, s'il en fallait une, que le carnaval, au delà de son aspect festif a bien d'autres dimensions. Chaque année, nos groupes carnavalesques expriment au Antilles et ailleurs, la vitalité de notre ville. Ils sont les ambassadeurs de notre culture et de notre créativité.

Alors merci à tous et bon carnaval !

Adresses utiles

Mairie

Rue Joffre - 97160 Le Moule
0590 23 09 09

Cabinet du maire

Boulevard Cicéron :
0590 23 18 01
Cabinet-du-maire@mairie-lemoule.fr

Etat civil

Mairie : 0590 23 09 00
Etat-civil@mairie-lemoule.fr

Caisse des écoles

Annexe de la mairie
Rue Achille René Boisneuf :
0590 23 09 08

Direction culturelle et patrimoine

Boulevard Rougé :
0590 23 11 91
mediatheque@mairie-lemoule.fr

Bibliothèque multimédia

Rue Saint-Jean :
0590 23 09 30

Régie municipale des sports et loisirs Centre d'hébergement

L'Autre Bord : 0590 22 44 40
Sport.moule@wanadoo.fr

Office de Tourisme

Damencourt : 0590 23 89 03
info@ot-lemoule.com

Centre communal d'action sociale

Boulevard Cicéron :
0590 23 19 56
Ketty.roma@mairie-lemoute.fr

Services techniques

11, Boulevard du Général de Gaulle
- 0590 23 78 12
Service-technique@mairie-lemoule.fr

Police

Lemerrier : 0590 23 50 19



Le carnaval 2014 au Moule

Animation carnavalesque du Marché Agricole à partir de 17h

Mercredi 29 janvier : Explosion V
Mercredi 12 février : Avan-Van
Mercredi 19 février : Mass Moul Massif
Mercredi 26 février : Lanmou Famm Ka

Dimanche 05 janvier

17h : Ouverture de la saison avec la Parade des groupes du Moule

Dimanche 12 janvier

17h : Défilé des groupes du Moule avec leurs invités

Dimanche 26 janvier

16h30 : Parade masquée en Charrettes à Bœufs dans le cadre du «Mois du Moule»

Samedi 1er février

Bal Masqué à la Salle Nobial à Château-Gaillard avec l'orchestre MESSAGE

Dimanche 09 février

Grande parade «Le Moule en Folie» - Concours de groupes à pieds Une trentaine de groupes de la Guadeloupe et des îles sœurs

Vendredi 21 février

14h00 : Défilé des Ecoles dans les rues du bourg

Dimanche 23 février

16h30 : Handival
Défilé des personnes en situation d'handicap

Lundi 03 Mars

5h : Lévée en pyjama suivi d'un Petit Déjeuner
15h : Défilé « Gran Moun » avec les associations de personnes de 2ème et 3ème âge

Mardi 04 Mars

19h : Animation musicale sur la place Centrale

Mercredi 05 Mars

Déoulé du Mercredi des Cendres en noir et blanc avec les groupes du Moule